

ENEZLE DEPARTEMENT
RECRUTEAGIR POUR LA SOLIDARITE
ET L'ENVIRONNEMENT**BIFURQUER**
EN SEINE-SAINT-DENIS

ENGAGÉ·E·S POUR

seine-saint-denis

LE DEPARTEMENT



POSTE / FONCTION

UN·E REFERENT·E SANTE ET ACCUEIL INCLUSIF (RSAI) POUR LES CRECHES DEPARTEMENTALES (H/F)

CATÉGORIE

A

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

RATTACHEMENT

Pôle solidarité

TYPE D'OFFRE

Permanent - ouverts aux fonctionnaires et aux contractuels

DIRECTION

Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF)

FILIÈRE

- Administrative
- Sociale
- Médico-sociale
- Technique
- Culturelle
- Animation
- Sportive

FONCTION D'ENCADREMENT

Non

CADRE D'EMPLOIS DU POSTE

A – Puéricultrice ou Infirmière

DOMAINE MÉTIER DU POSTE

Action sociale et solidarité

LIEU D'AFFECTATION

Seine-Saint-Denis (93)

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE

Au sein du pôle Solidarité, la Direction de l'enfance et de la famille se compose de trois services ; le service de l'Aide sociale à l'Enfance, le service de la Protection Maternelle et Infantile et le service des crèches. Le Service des crèches est un service public au plus près des habitant·e·s. Le Département de la Seine-Saint-Denis, fort de ses 44 crèches réparties sur 20 communes, recrute tout au long de l'année plus d'une centaine de professionnel·le·s de la Petite enfance.

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

Le·la référent(e) santé et accueil inclusif apporte son concours aux responsables d'établissements, dans la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'accueil, l'adaptation, au bien être, au développement des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique, dans le respect de leurs besoins, en étant un acteur actif pour l'articulation du réseau pluridisciplinaire.

MISSIONS PRINCIPALES

1. Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de : santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique, de dépistage et orientation précoce.
2. Participer à l'élaboration et au développement d'un parcours d'accueil au sein des EAJE départementaux, pour les enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique lorsqu'ils sont connus avant leur admission en structure.
3. Repérer et se faire connaître des différents acteurs du territoire intervenant dans le cadre du handicap ou de la maladie chronique chez l'enfant de moins de 3 ans. Connaître leurs spécificités d'interventions. En interne au département (PMI, ASE, IMR, MDPH) et en externe (PCO, hôpitaux, associations, ...). Etre facilitateur du travail pluridisciplinaire. Partager ces connaissances avec le service. Identifier les RSAI du territoire et être acteur dans la mise en place d'un réseau territorial.
4. Proposer des outils, des référentiels, des supports pour l'élaboration des actions d'informations et de formations en direction des professionnels.
5. Contribuer, auprès de la direction de la crèche, à la mise en œuvre d'un plan d'actions lors du repérage d'enfants en danger ou en risque de danger. Etre facilitateur du travail pluridisciplinaire afin que la réponse d'accompagnement soit la plus adaptée à la situation.

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION ET/OU DIPLÔME

Puer ou inf avec le DU "Santé du Jeune enfant (JE)" ou avec 3 ans d'expérience auprès des JE

NIVEAU D'EXPÉRIENCE



Souhaité



Requis

COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

Savoir communiquer et partager l'information dans le respect de la confidentialité et du secret médical
Savoir transmettre ses connaissances et/ou son expertise
Savoir adapter sa posture professionnelle au regard des situations humainement et socialement complexes
Savoir travailler en équipe et en pluridisciplinarité

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

Savoir travailler en équipe et développer des méthodes de travail partagées
Savoir être force de proposition dans le développement de nouvelles actions ou de nouveaux outils de prévention en lien avec le/la responsable et le médecin
Savoir travailler en partenariat avec les différents acteurs (internes/externes, terrain/institution)

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Savoir appliquer et contrôler l'application des règles en matière d'hygiène, maîtriser les recommandations nutritionnelles.
Savoir suivre et évaluer les procédures mises en place, savoir transmettre les apprentissages élémentaires.
Savoir évaluer les besoins de l'enfant en matière de santé et évaluer une situation d'enfant en danger.
Connaître le cadre réglementaire, les enjeux et les évolutions en matière de prise en charge du handicap du jeune enfant.

Tous nos postes sont handi-accessibles. Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



HORAIRES SPÉCIFIQUES



PERMIS DE CONDUIRE OBLIGATOIRE



DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS



ASTREINTES



VACCINS OBLIGATOIRES



PORT D'UNE TENUE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AUTRES Fermetures des crèches 3 semaines en aout et 1 semaine en décembre. Pass restaurant. Attestation d'honorabilité

LES ATOUTS RH

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent-e-s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficiez notamment :

- ♦ Tarifs avantageux pour les loisirs, les vacances, la culture, et accès aux activités sportives en illimité à un prix imbattables grace au CDOS et au Pass Apsad 93 ;
- ♦ de la possibilité de réaliser des missions de bénévolat de votre choix à raison d'une demi-journée jusqu'à 12 jours de volontariat par an sur votre temps de travail ;
- ♦ d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- ♦ de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- ♦ jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- ♦ d'un aménagement du poste et du temps de travail pour les agentes souffrant de règles incapacitantes et de la prise en compte des enjeux de santé reproductive ;
- ♦ d'un congé pour le second parent : les agent-e-s peuvent bénéficier de l'allongement de la durée du congé pour le second parent.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU POSTE (cadre réservé à la DRH)

N° DE POSTE : 2797

NOMBRE DE POSTES
À POURVOIR : 1

EMPLOI-TYPE /
RIFSEEP : A1-1

NBI :

RATTACHEMENT STRUCTURE
HIÉRARCHIQUE (CODE ASTRE) :